ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 147 pétitionnaires.

Désignation : Résidents et résidentes de L'Île-Bizard

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE les propriétaires n'ont jamais demandé à ce que leurs propriétés fassent partie du projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard;

ATTENDU QUE les autorités publiques n'ont jamais demandé aux propriétaires s'ils voulaient que leurs propriétés fassent partie du projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard;

ATTENDU QUE l'intégration forcée de leurs propriétés au projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard prive les propriétaires de la pleine jouissance de leurs propriétés;

ATTENDU QUE l'intégration forcée de leurs propriétés au projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard affectera négativement leur droit de propriété;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les signataires de cette pétition exigent le retrait immédiat de leurs propriétés du projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard.

À défaut de retirer leurs propriétés du projet de paysage humanisé de L'Île-Bizard, les propriétaires exigent une compensation juste et préalable conformément aux principes applicables en matière d'expropriation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Frantz Benjamin, député de Viau

03-12-2020

Date de signature de l'extrait